

Miss Leah CHALMERS

COMMENT NAQUIT LE TIMBRE-POSTE



James Chalmers

Traduit de l'Anglais par Arthur LAFON

Édité par

**Le Monde
des Philatélistes**

ÉTUDE N° 75

PR 10F00

Miss Leah CHALMERS

COMMENT
NAQUIT
LE
TIMBRE-POSTE

Traduit de l'Anglais par
Arthur LAFON

1965



JAMES CHALMERS

Né à Arbroath (Ecosse) le 2 février 1782, mort à Dundee le 26 août 1853. Libraire de son état. Son fils Patrick, héros de la deuxième partie de cette étude, est né en 1818 ; il mourut le 3 octobre 1891.

COMMENT NAQUIT LE TIMBRE-POSTE

par Miss Leah CHALMERS

Traduit de l'Anglais par Arthur LAFON



En 1949, alors que le timbre français bouclait son premier siècle, je reçus d'Angleterre une curieuse brochure. Elle m'était envoyée par son auteur, Miss Leah Chalmers, une très vieille demoiselle du Middlesex, dont le grand-père, James Chalmers, était présenté par elle, avec force pièces à conviction, comme l'inventeur seul et indivisible du timbre-poste.

D'autres tâches m'absorbaient alors. D'ailleurs, dans le même temps, un autre père naturel surgissait en Slovénie — le postier Laurent Kosir — et un troisième en Suède — un certain M. de Treiffenberg. La brochure s'engloutit dans un tiroir et les mânes

de Sir Rowland Hill persévèrent dans la paix éternelle.

J'ai retrouvé le pamphlet. L'ayant lu cette fois à loisir, j'ai eu la surprise de révélations assez fracassantes qui malmènent les vérités historiques jusqu'ici communément reçues.

A quelques jours de Philatec, l'occasion était opportune de remonter le temps avec la traduction intégrale du pieux réquisitoire de Miss Leah Chalmers. Le lecteur aura sous les yeux toutes les pièces du débat et jugera qui, de Chalmers ou de Hill, peut le plus solidement prétendre à la paternité du timbre anglais.

Arthur LAFON.

(Mai 1964.)

AVANT - PROPOS

Ce mémoire, écrit par la petite-fille de James Chalmers, expose l'œuvre du réformateur de Dundee avant et pendant la période de la réforme postale. Les plans de Chalmers sont transcrits ici, ainsi que d'importantes lettres de ses contemporains, dont Sir Rowland Hill. Les trois timbres de Chalmers sont reproduits, celui de 1837 étant celui qui fut finalement adopté. Le mémoire conte un épisode de l'histoire de la poste et il justifie clairement la prétention de Chalmers à l'invention du timbre-poste, prétention plus tard soutenue par son fils.

*
**

Les pages qui suivent ne prétendent pas écrire l'histoire de la réforme postale. Elles ne traitent que d'un seul sujet, celui qui a été omis dans toutes les relations publiées jusqu'ici. L'œuvre de James Chalmers liée à la réforme postale a été passée sous silence et, sans les efforts de son fils, le nom de Chalmers serait resté inconnu. Patrick Chalmers a été injustement critiqué pour avoir mis en lumière la revendication de son père, mais il apparaîtra comme évident aux lecteurs impartiaux de ce récit qu'il avait une bonne cause à défendre.

Mon but dans cette brochure est d'éclairer sur la part prise par mon grand-père dans la réforme postale par son invention du timbre-poste et de montrer clairement que cette paternité est prouvée.

Leah CHALMERS
(1939).

Première partie

Il est aujourd'hui difficile, accoutumés comme nous le sommes à un système postal presque parfait, d'imaginer le chaos qui existait il y a cent ans dans ce service public (1).

Les insuffisances d'alors agitaient le Parlement et, en 1832, Edward Lytton Bulwer réclamait aux Communes la suppression du timbrage fiscal à 4 pence des feuilles de papier-journal ; il demandait en outre qu'une commission d'enquête étudiat un tarif bon marché pour les journaux et l'ensemble des imprimés. Deux ans plus tard, il revenait

à la charge, mais sans plus de succès, et ce ne fut pas avant 1835 — lorsque Wallace de Kelly, un pionnier de la réforme, obtint qu'une commission enquêtât sur la gestion de l'administration des postes — que fut acquis un résultat positif.

La commission d'enquête tint ses premières réunions en 1835 et les poursuivit pendant trois ans, rédigeant dix rapports. Le cinquième est capital puisqu'il retient plusieurs des suggestions mises en avant par Rowland Hill dans son mémoire de 1837.

Le port payé au départ

Bien que la question du paiement du port par l'expéditeur ne se soit pas encore posée, il était évident qu'elle avait sa place parmi les sujets discutés. Déjà des moyens pratiques avaient d'ailleurs été imaginés pour la réalisation de ce paiement au départ. Dès 1830, Charles Whiting suggé-

rait pour le commerce des « laissez-passer » (go-frees) sous la forme d'enveloppes et de bandes pour les lettres comme pour les imprimés. En juin 1834, Charles Knight proposait une pochette timbrée pour les journaux. Cette idée devait plus tard être reprise par Rowland Hill, qui en fit la suggestion essentielle de son mémoire.

En août 1834, un libraire-imprimeur de Dundee, James Chal-

(1) L'auteur évoque ici 1839 et non 1864, la brochure ayant été publiée en 1939.

mers, réalisa dans son atelier un timbre gommé pour les lettres. Neuf ans auparavant, Chalmers avait réussi, au prix d'une correspondance interminable avec le gouvernement, à faire gagner un jour au courrier Londres-Edimbourg. L'**Edinburgh Magazine** d'août 1825 rapporte en termes reconnaissants ce résultat qui n'avait pas exigé moins de trois ans de correspondance.

Pendant sept ans, Chalmers avait édité et imprimé le **Dundee Chronicle**. L'impression étant faite sur papier préalablement timbré, les numéros défectueux constituaient une perte sèche, ce qui avait pénétré Chalmers de la nécessité de supprimer le timbre fiscal de 4 pence imprimé sur chaque feuille. Cependant, après l'échec devant le Parlement des propositions faites en 1834 pour substituer au timbrage du papier-journal l'affranchissement des journaux, Chalmers ne fit rien

pour soutenir son invention qu'il destinait aux lettres.

Son timbre, d'un dessin plutôt sommaire, était de la même conception que le timbre moderne. Le « slip » — ainsi l'appelaient-il — était oblitéré en travers avec le nom de la ville, Dundee, pour empêcher la réutilisation.

On a dit que le port payé au départ n'était pas encore à cette époque une question d'actualité. Les suggestions du commerce prouvent le contraire, dans l'esprit et dans la lettre. Evoquant cette période (1834) dans sa **Vie**, Rowland Hill écrit : « Naturellement, les timbres-poste n'existaient encore pas même en rêve. » S'ils étaient inconnus de lui, ils n'en étaient pas moins à Dundee et leur notoriété était considérable dans le district. Mais le moment n'était pas encore venu de les rendre publics et Chalmers continuait de travailler en attendant les événements.

Le mémoire de Sir Rowland Hill

L'année 1837 vit la publication du fameux mémoire de Hill : **La réforme postale, son importance et sa possibilité**. L'objet essentiel de ce travail est de faire le point des travaux des commissions : abaissement et uniformité des tarifs postaux en fonction du poids (1 penny par demi-once), port payé au départ par une estampille. Cet habile amalgame constitue la charpente de la réforme depuis si longtemps désirée.

La question du port payé au départ était discutée au chapitre des modes de perception. Deux systèmes étaient retenus, le premier étant l'acquiescement pur et simple en numéraire, le second étant l'enveloppe timbrée. « Les enveloppes timbrées et le papier timbré en feuilles seront fournis au public par la poste à un prix qui intégrera le port. » Chaque détail était minutieusement précisé et Hill terminait le chapitre sur une énumération des avantages attachés aux enveloppes timbrées : « Des avantages si considérables qu'avant même qu'un cas particulier soit soulevé la solution serait pleinement apportée. »

La seule objection valable pour Hill était le cas de l'usager incapable d'écrire. « Peut-être, poursuivait-il, est-il possible de tour-

ner la difficulté par l'emploi d'un petit morceau de papier tout juste assez large pour supporter une estampille et qui serait enduit de gomme au verso... Cependant, le mieux serait de combiner les deux systèmes en laissant au public, pour les envois ne dépassant pas une demi-once, le choix entre l'estampille et le paiement du penny en numéraire. »

Cet emploi éventuel d'un « morceau de papier gommé » ne figure pas dans la première édition du mémoire. C'est pourtant sur ce passage que s'appuie la prétention de Hill à l'invention du timbre-poste.

Tel était dans le mémoire le principe du port payé au départ, principe dont la concrétisation exigeait la sanction du Parlement. Ici, étant donné ce qui fut réalisé plusieurs années plus tard, nous devons faire une pause pour comparer le plan et le système actuel, qui en fut le résultat final.

Où est dans ce plan le timbre-poste ? C'est la question que l'on se pose tout naturellement. « Un morceau de papier gommé au verso » pour l'usage des illettrés. Hill n'accordait certainement pas une grande valeur à cette idée, mais elle pouvait servir le cas échéant, ainsi qu'il a été dit. En revanche, Hill défendait avec force les enveloppes timbrées, re-

tournant la question sous toutes ses faces et « anticipant des avantages si considérables qu'avant même que puisse être objecté un cas particulier la solution était déjà apportée » ; les avantages étaient magnifiés avec une seule réserve, le cas unique dans lequel

le papier gommé pourrait être utilisé. Mais, même pour ce cas unique, Hill n'écarte pas le premier système. « Sans doute le meilleur plan serait d'adopter une combinaison des deux systèmes : utiliser l'estampille gommée ou payer le penny en numéraire.

La commission d'enquête de 1837

Cette commission fut créée pour discuter le mémoire de Hill en vue du dépôt devant le Parlement de la loi instituant la poste à un penny. Les réunions commencèrent en novembre, sous la présidence de Wallace, et c'est là que le nom de James Chalmers apparaît, ainsi que son premier plan.

La commission discuta toutes les suggestions proposées. De nombreux témoins furent entendus, dont Hill, qui fut interrogé sur les propositions contenues dans son mémoire, et tout spécialement sur son projet d'enveloppes timbrées.

Un papetier, du nom de Dickinson, insista pour que celles-ci soient manufacturées avec un papier spécial de sa fabrication, ce qui provoqua les protestations de la corporation des papetiers ; ils crièrent au monopole. Les « slips » gommés de James Chalmers furent également présentés par Wallace et mis en discussion : parmi les plus ardents partisans était Cobden, qui demanda avec force leur adoption, disant sa préférence pour « une petite vignette que l'usager fixerait sur la lettre avec de la gomme ».

Le projet d'enveloppes timbrées de Hill rencontra beaucoup d'hésitations et éveilla des inquiétudes pour la facilité qu'elles offriraient à la contrefaçon. Pour réduire le risque, on proposa un papier spécial fabriqué par les moulins de Dickinson, mais les papetiers se dressèrent en corps « contre le monopole qui en résulterait ». Ce papier spécial contenait des fils de soie ou de coton entremêlés pour une authentification plus facile de l'enveloppe.

Chalmers avait maintenant mis tout à fait au point son plan pour la mise en service de ses timbres. Il avait également modifié l'aspect du « slip », dont des spécimens étaient imprimés dans les marges blanches du plan. Ils mesuraient environ un pouce et demi carré et présentaient les inscriptions suivantes : GENERAL POSTAGE / NOT EXCEEDING HALF AN OUNCE / ONE PENNY. Sur une deuxième valeur on lisait : NOT EXCEEDING ONE OUNCE / TWO PENCE. Les spécimens étaient séparés par un petit espace pour permettre le découpage ; toute la feuille était gommée au verso.

Le premier mémoire de Chalmers

Remarques sur les divers modes d'affranchissement des lettres proposés par le projet de réforme postale de M. Hill

Dans toute proposition présentée comme un progrès, le simple bon sens exige que soit nettement établi ce qui est supposé être un avantage sur tout système déjà existant aussi bien que sur tout autre concurremment déposé ou qui pourrait l'être.

Par conséquent, si le projet de M. Hill d'un tarif unique de postage — avec paiement du port par l'expéditeur préalablement à la remise à la poste — devient la loi du pays, je pense que le moyen le plus simple et le plus économique de réaliser la réforme sera l'em-

ploi de « slips » conçus à la façon des spécimens ci-joints.

Dans cette vue, et avec l'espoir que le projet de M. Hill pourra bientôt être mis en application, je suggère que les feuilles de « slips » soient fabriquées par le Stamp Office avec un emblème sur chacun d'après un coin ou un cliché analogue à ceux utilisés par les journaux ; que les feuilles ainsi imprimées ou estampées soient enduites au verso d'une forte solution de gomme ou de toute autre substance adhésive et, lorsque complètement sèches, qu'elles soient délivrées par le Stamp Office aux bureaux des villes et des campagnes, aux libraires et autres, pour la vente en feuilles ou à l'unité. La réglementation sera

celle en vigueur en matière de timbres fiscaux pour prévenir dans toute la mesure du possible la fraude sur la recette.

Les marchands et tous ceux dont le courrier est important pourront acheter ces « slips » par quantité ; ils les découperont et les fixeront à l'unité sur les lettres en mouillant le verso avec une éponge ou une brosse aussi aisément que l'on pose un pain à cacheter ; dans bien des cas, par exemple pour les circulaires, le « slip » dispensera d'ailleurs du pain à cacheter en en faisant office. Cire ou pain à cacheter resteront utilisables au gré de l'expéditeur.

Ceux qui n'auront besoin que d'un ou deux « slips » les achèteront chez le libraire en même temps que leur papier. Le poids seul fixant le tarif, quelle que soit la destination, un timbre correspondra à chaque échelon.

D'autre part, pour prévenir la réutilisation, les postmasters auront la consigne impérative d'apposer la griffe de leur bureau en travers du « slip » ou du timbre-poste.

Il m'est apparu que les avantages du « slip » sur les enveloppes timbrées et papiers timbrés étaient évidents. L'expéditeur n'est tenu à aucun format de lettre ou mode de pliage et peut se laisser guider par les circonstances. Le temps nécessaire à l'apposition du « slip » n'excède pas celui exigé par un pain à cacheter. Le poids est nul.

L'emploi des enveloppes timbrées — dont des échantillons ont été présentés en public — me paraît soulever les objections suivantes : 1) les dépenses de papier et d'impression absorberont, à mon avis, 25 % au minimum du tarif proposé pour le postage, soit une perte inutile de recette ; 2) des formats divers seront rendus nécessaires par la variété des dimensions du papier et des méthodes de pliage des lettres ; 3) une grande augmentation de poids et d'épaisseur sera inévitable. Si les estimations de M. Hill s'avèrent bientôt exactes, c'est-à-dire si la réduction du tarif multiplie par six le nombre des lettres, l'emploi des enveloppes en multipliera par neuf le volume et le poids.

D'autre part, en ce qui concerne le papier timbré en feuille pour la correspondance par la poste, j'objecterai que peu nombreux

sont ceux qui savent calculer la conduite de la lettre qu'ils ont commencé d'écrire ; très souvent, l'épistolier ne pourra éviter le sacrifice — papier et timbre — d'une seconde ou d'une troisième feuille.

Si l'on prend en considération tous ces inconvénients, le système des « slips » est certainement préférable.

James CHALMERS,
4 Castle Street
Dundee
8 février 1838.

Ayant donné corps à son idée, Chalmers attendit une occasion pour la rendre publique. Elle se présenta pour la première fois officiellement lorsqu'il la communiqua avec des spécimens à Wallace, président de la commission, peu après que celle-ci eut commencé ses travaux.

Wallace répondit à Chalmers, le 9 décembre, le remerciant du plan et des spécimens.

J'ai été honoré par votre lettre du 4 contenant des spécimens de timbres pour la réalisation du plan Hill de réduction des tarifs postaux. Ils seront soumis à la commission, ainsi que plusieurs autres plans... J'ai pris grand plaisir à entendre M. Christie me parler de vos travaux sur la réforme postale à une époque où peu nombreux étaient ceux qui s'interrogeaient sur les grossiers abus de la poste. Vous devez maintenant vous réjouir de la perspective d'une large réalisation de vos souhaits... Je vous remercie encore pour ces spécimens de votre mode d'affranchissement des lettres...

Je reste votre obligé et obéissant serviteur.

Robert WALLACE.

L'allusion de Wallace à Christie, membre de la commission, rend évident que Chalmers avait acquis une réputation dans les cercles postaux. Ses efforts pour accélérer le service de la malle d'Ecosse y avaient contribué. Dès le début, Wallace mesura les avantages du plan Chalmers et il plaida pour lui lorsque l'opportunité se présenta.

La commission des marchands

La commission des marchands de la cité de Londres se constitua en 1838, à la diligence surtout de Sir Henri Cole, qui en devint le secrétaire. Elle fut le trait d'union

entre le public et les autorités en permettant aux opinions et aux suggestions d'être exprimées. James Chalmers en tira avantage en lui soumettant son plan. Il envoya à Cole le texte et des spécimens de « slips » ; le tout fut reproduit dans « Post Circular », organe de la commission, en avril 1838.

Le 9 février il avait fait la même communication à Hill, dont il reçut la réponse suivante :

5. Adelphi Terrace
3 mars 1838

J. Chalmers Esq.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 9 courant (sic) et de vous remercier pour les suggestions qu'elle contient. J'en ferai probablement état dans ma déposition devant la commission. Je vous prie d'excuser mon retard à vous répondre ; la commission accapare tellement mon temps que je n'ai pas eu un moment libre jusqu'à maintenant.

Je suis, Monsieur, votre obéissant serviteur.

Rowland HILL.

Au Parlement

A la longue, les efforts combinés des commissions et des assemblées publiques, renforcées par plusieurs centaines de pétitions du grand public, conduisirent à des résultats.

Le 5 juillet 1839, le chancelier de l'Échiquier déposait devant les Communes la loi créant la poste à un penny. A la vérité, aucune modalité d'application n'était retenue et tout était vague. Le chancelier prit grand soin de faire entendre à ses auditeurs qu'il n'avait pris aucune décision définitive quant à l'adoption d'enveloppes timbrées. Il fit état de sa certitude qu'une telle adoption alarmerait le commerce du papier pour cause de préjudice. Aussi se contenta-t-il de demander des pouvoirs

« Je demande pour le Trésor le pouvoir de percevoir le port au départ et celui de réaliser cette perception par le moyen d'enveloppes timbrées. Je demande aussi l'autorisation de tarifer en fonction du poids. »

Wallace intervint alors pour suggérer le timbre gommé. Il se déclara convaincu que l'adoption de timbres s'apparentant aux pains à cacheter français pouvait

être commodément généralisée. Plusieurs spécimens avaient été communiqués au Trésor, aux offices publics et à lui-même. Pour autant qu'il pouvait en juger par le témoignage de Mr. Wood, président du Stamp Office, et par ceux des commissaires, il n'hésitait pas à dire que l'adoption du plan protégerait la recette de la contrefaçon.

Mr. Warburton, autre commissaire, lui succéda. Ce fut pour considérer avec une vive alarme les craintes qui avaient été exprimées quant à l'adoption du projet Hill de perception du port par le moyen d'enveloppes timbrées. A la fin de son discours, il suggéra une libre compétition pour décou-



Sir Rowland Hill
considéré jusqu'à présent comme
le père du timbre-poste.

vrir le meilleur système de protection contre la contrefaçon. Ce fut là l'origine de l'idée d'en appeler au public pour des suggestions.

Un mois plus tard, lord Melbourne déposait la loi devant la Chambre des lords. Après un éclat du comte de Ripon, lord Ashburton se leva pour défendre le port payé au départ. Faisant allusion aux suppliques des libraires et des papetiers, il déclara qu'un timbre fixé ou frappé sur les lettres répondrait à tous les besoins et leverait les objections.

Les enveloppes timbrées de Hill faisaient naturellement le fond du débat ; en fait, c'était là le système prévu de perception du port au départ. Mais on parla du timbre gommé à plusieurs reprises, ainsi qu'il a été dit, ce qui montre que le but poursuivi était atteint avec lui sans l'inconvénient du monopole du papier et sans le risque de contrefaçon.

L'appel au public pour des suggestions

La loi fut votée. Cependant, rien n'avait été décidé quant aux moyens de l'appliquer. La suggestion de Mr. Warburton de demander des idées au public fut retenue et, le 23 août, une circulaire du Trésor fut lancée : 100 livres sterling récompenseraient le meilleur projet. Il y en eut près de trois cents, dont quarante-neuf s'appuyaient sur le principe du timbre gommé. Hill s'installa au Trésor pour les étudier et pour surveiller l'impression de son plan. Son contrôle était à peu près exclusif, ainsi qu'il le reconnut lui-même lorsqu'il fut entendu en 1852 par la commission sur le brevet Archer.

Le second projet de James Chalmers

Ce second plan fit suite à la circulaire du Trésor. Chalmers l'envoya en même temps qu'une copie du premier, celui de 1837, que son auteur préférait. Bien que ce second plan soit inférieur à l'autre, il suggérait que la couleur des timbres changeât avec leur valeur et qu'il y en eût cent vingt dans chaque feuille. Comme protection contre la contrefaçon il proposait un papier mince avec filigrane obtenu d'après « un coin ou un cliché dessiné par des artistes capables ». Afin de faciliter les opérations de contrôle, le timbre comportait une marge latérale insérée sous le cachet de cire ou le pain à cacheter ; le papier de sécurité employé devait être mince, mais résistant à l'arrachement.

Ce plan, bien que d'un moindre mérite que le premier, contient quelques calculs remarquables, dont celui des frais de fabrication. Ils sont chiffrés avec moins de 1/8 d'écart sur les tarifs des adjudicataires Bacon et Petch.

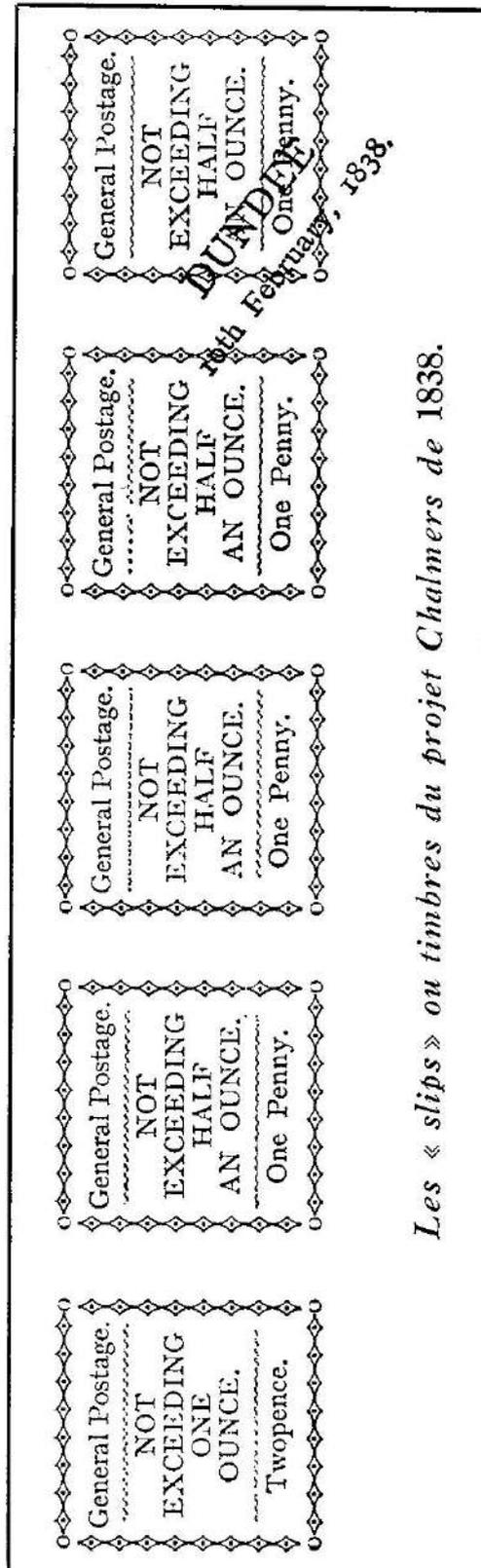
Le second projet de Chalmers avait pris la forme d'une lettre au Trésor.

Aux Très Honorables Lords du Trésor de Sa Majesté

Mes Lords,

Le Parlement a maintenant sanctionné le principe d'un tarif postal uniforme et Vos Seigneuries ont fait appel au public pour dégager le meilleur système d'ap-

plication, par minute du Trésor en date du 13 août dernier. Je prends la liberté de soumettre à Vos Seigneuries les détails d'un



Les « slips » ou timbres du projet Chalmers de 1838.

plan qui a été soumis dès décembre 1837 à M. Wallace, membre du Parlement et président de la com-

mission postale. Le plan a été publié dans Post Circular du 5 avril 1838 et je l'ai maintenant entièrement mis au point.

Mon plan est que des slips timbrés soient utilisés pour l'affranchissement de toutes les lettres acheminées par le Post Office.

1^o Commodité d'emploi pour le public.

Je proposerais que les slips soient imprimés sur papier d'un format uniforme et avec des encres de couleur différente suivant le prix marqué, la fabrication étant placée sous la superintendance du Stamp Office Department. Chaque timbre reproduirait un emblème et il serait de la taille d'une pièce de 1 shilling ; seraient indiqués le poids transporté et le tarif de postage. Les slips seraient remis aux distributeurs des villes et des campagnes pour être vendus en feuilles aux libraires et autres qui les détailleraient suivant les besoins. Le slip ou timbre pourrait être fixé avec de la cire, de la gomme, de la colle ou

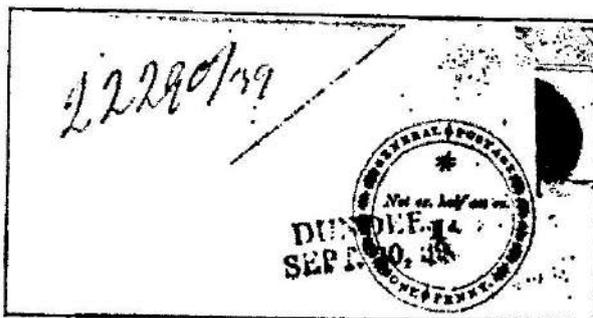
sur 1 1/2 de large, une marge latérale blanche s'insérant sous le pli de la lettre et le timbre restant entièrement visible. Le timbre serait obligatoirement apposé sur la face cachetée de la lettre. Le timbre de 1 penny serait d'une couleur ; celui de 2 pence ou de plus forte valeur dans d'autres couleurs. Dans le bureau de poste, le postmaster ou ses commis reconnaîtront d'un simple coup d'œil si le timbre convenable est fixé et ils apposeront aussitôt le cachet du bureau en travers du timbre pour empêcher tout réemploi. Dans quelques cas seulement, le trieur devra prendre la peine de peser pour vérifier si l'affranchissement est suffisant.

4^o Frais de fabrication et de circulation des timbres.

La feuille étant de cent vingt timbres, les calculs sont faciles : 10 shillings la feuille des 1 penny, 20 shillings la feuille des 2 pence.

Chalmers se lance alors dans un long calcul des frais de fabrication en prenant pour base le volume annuel du courrier, le prix

Un des spécimens
joint au plan
Chalmers du
30 septembre 1839.



avec un pain à cacheter, comme il est montré par les spécimens ci-joints. La fixation est aussi facile que l'apposition d'un pain à cacheter et un seul pain suffit à la fois pour la lettre et pour le timbre.

Chalmers poursuit avec une minutieuse étude de l'économie et des avantages du timbre mobile sur les enveloppes timbrées et sur le papier à lettre timbré. Dans le paragraphe suivant, consacré à la protection contre la contrefaçon, il indique que cette protection serait assurée par un filigrane dans le papier.

3^o Facilité de contrôle pour le Post Office.

Je propose que ces timbres soient de petit format et que chaque feuille contienne cent vingt timbres ou slips. Chaque timbre aurait environ 2 pouces de long

du papier et le nombre de rames. Sa conclusion est que 57 600 slips coûteront 30 shillings, soit 6 1/2 pence le mille. Ce calcul est d'une merveilleuse précision si l'on considère que le premier contrat passé par le Trésor avec Bacon et Petch s'appuiera sur un tarif de 6 pence le mille.

Pour terminer, Chalmers récapitule les avantages de son projet :

1^o Sa grande simplicité : pas d'autre peine pour l'appliquer que d'apposer sur les lettres de la cire ou un pain à cacheter, ainsi qu'il a toujours été fait.

2^o Pas d'augmentation du poids ou de l'épaisseur des lettres, les timbres étant si petits et si minces qu'ils n'ajoutent rien au poids d'un pain à cacheter sur la lettre.

3^o Son grand bon marché, puisqu'il a été montré que 57 600 timbres de 1 penny vendus 240 livres

sterling ou de 2 pence vendus 480 livres coûtaient seulement 30 shillings.

4^e La maniabilité des slips contraste très fortement avec les projets d'enveloppes timbrées et de papier timbré.

Espérant que ces suggestions mériteront l'approbation de Vos Seigneuries et seront jugées profitables au service public,

Je suis respectueusement, Mes Lords, le très humble serviteur de Vos Seigneuries.

Jas. CHALMERS.

Dundee, 30 septembre 1839.

Le plan était accompagné d'une lettre signée par de nombreux marchands et banquiers de Dundee. Elle rappelait les services jadis rendus par Chalmers à la

gneuries. La lettre approfondit le plan et exprime encore une fois les préférences de Chalmers pour le premier plan. « Je dois admettre que je reste favorable aux labels gommés suggérés dans mes lettres publiées par la « Post Circular » du 5 avril 1838 ; j'en ai envoyé à Vos Seigneuries dans ma dernière lettre. »

Chalmers envoya également des copies de ses plans à Chalmers de Auldbar, à Joseph Hume et à Wallace ; ceux-ci lui répondirent. Dans une lettre circonstanciée, le dernier nommé écrit : « J'étais en train de répondre à votre circulaire imprimée et à votre note sur les slips (que j'appelle des « timbres-mouches ») lorsque je reçus une lettre de mon ami Kinloch avec deux lettres égale-



L'enveloppe Mulready, en laquelle Rowland Hill plaçait à tort sa confiance.

poste et recommandait le second plan à la considération favorable de Leurs Seigneuries.

A la même date (1^{er} octobre), Chalmers écrivit à Hill pour lui envoyer une copie du plan. Il disait dans cette lettre : « Si les slips doivent être utilisés, je me flatte de pouvoir prétendre à la priorité d'invention puisque je les ai rendus publics, il y aura bientôt deux ans, dans une communication à M. Wallace, membre du Parlement. » Chalmers fait ici allusion à son premier plan de 1837 ; il en joignait une copie à celle du second plan.

Le 7 octobre Chalmers s'adressa une nouvelle fois à Leurs Sei-

ment affranchies avec vos slips. »

D'où l'on peut déduire que les slips étaient en usage avant même d'avoir été officiellement émis.

La minute du trésor

Le 26 décembre 1839, le Trésor publia une ordonnance autorisant l'émission d'enveloppes timbrées, de pochettes timbrées, de timbres-poste gommés et de timbres frappés sur tous les genres de papier envoyés au Stamp Office pour cet objet ; dans les trois premiers cas, le papier devait être filigrané ou spécial.

Les enveloppes timbrées étant le

thème principal du mémoire de Rowland Hill, on pouvait s'attendre à ce qu'elles soient le mode d'application du système. En janvier 1838, Hill avait écrit à Lord Lichfield, postmaster general : « ...Je propose que le port soit perçu au moyen d'enveloppes timbrées. » La presse l'entendait également ainsi ; le « Times », sitôt la loi votée, déclarait « qu'il avait été décidé de mettre en vente des enveloppes timbrées dans tous les bureaux de poste ».

1840

Le 10 janvier 1840 la poste à 1 penny entra en vigueur. Un délai fut cependant nécessaire pour la fabrication des timbres-poste, qui avait été confiée à une firme réputée de graveurs, Bacon et Petch.

L'historique de cette affaire nous est apporté par un rapport de la commission chargée de se prononcer en 1852 sur le brevet Archer pour le piquage des timbres.

Rowland Hill, appelé à témoigner, exprima la gratitude officielle pour cette firme, disant qu'il avait fallu se reposer principalement sur elle pour les moyens d'exécution. On lui demanda les noms des autres contrôleurs ; il répondit qu'il avait été pratiquement tout seul et qu'il avait donc contrôlé à peu près seul les essais.

Devant la même commission, M. Bacon dit que sa firme n'avait pas sollicité de contrat parce qu'elle croyait qu'il s'agissait d'enveloppes et qu'elle ne pouvait en établir au prix fixé par le gouvernement. C'est seulement lorsque M. Cole eut précisé qu'il s'agissait de simples labels d'un pouce qu'ils avaient accepté de soumissionner. Ils établirent un coin avec effigie gravée de Sa Majesté au tarif de 6 pence les mille timbres (on a vu que James Chalmers avait prévu 6 1/2 pence).

Finalement, les timbres furent émis le 6 mai et la poste à un penny démarra pour de bon. Le destin des enveloppes et des pochettes timbrées est bien connu, mais, quand les timbres apparurent, la vente en fut si grande que, pendant plusieurs jours, on ne put satisfaire à la demande. Le timbre était « la chose » et, dès le jour de son émission, il occupa le terrain.

Et l'inventeur ? Une correspondance s'échangea entre Hill et

lui, Chalmers s'efforçant d'étayer sa revendication de l'invention. L'extrait suivant est tout ce qui a été divulgué. Tous les projets, toute la correspondance ayant trait à la réforme postale sont restés la possession personnelle de Rowland Hill.

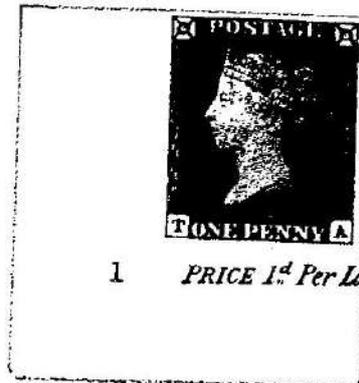
18 mai 1840.

Rowland Hill esq.

Monsieur,

J'ai reçu votre honorée du 18 janvier dernier relative à ma revendication du « timbre-poste gommé ». Je vous en remercie, car il est certainement très peu satisfaisant pour moi de n'avoir reçu que la circulaire du Trésor rejetant ma revendication sans aucune explication.

La raison pour laquelle je ne vous ai pas répondu plus tôt est que je désirais voir les timbres mis en service ; ils le sont maintenant, bien que pas d'une façon générale. Donc je pense que c'est seulement un acte de justice envers moi que de vous dire ce qui m'a amené à devenir un compé-



Le fameux « Penny black ».

titeur. Pour cette qualité, personne que je sache, et vous en particulier, n'a suggéré quoi que ce soit d'approchant. Or j'ai rendu public mon plan près de deux ans avant la circulaire du Trésor d'août dernier invitant à la compétition, et j'ai en ma possession une lettre de M. Wallace, membre du Parlement, en date du 9 décembre 1837, accusant réception de mon plan et précisant : « Ce plan et plusieurs autres que j'ai reçus seront soumis à la commission postale. » J'ai également votre lettre du 3 mars 1838, dont copie ci-jointe. J'en ai aussi une de M. Chalmers (de Auldbar), membre du Parlement, du 7 octobre 1839, qui dit que plusieurs plans

ont été soumis à la commission des Communes, « dont les miens ».

Partant de tout ceci, j'ai naturellement été amené à croire que j'étais arrivé premier sur le terrain. En conséquence, je suis devenu un compétiteur.

Pourtant, votre lettre du 18 janvier me détrompe sur ce point ; mais cela ne m'empêche pas de dire que mon système est beaucoup plus voisin de celui adopté qu'il n'apparaît dans la copie qui m'a été envoyée de votre témoignage.

Je garde seulement le regret qu'en raison de mon ignorance, d'autres et moi-même se soient donné de la peine dans cette affaire, sans parler de frais inévitables. Ma seule satisfaction est dans ceci : mes suggestions, et même les plus anciennes, ont été adoptées et il est probable qu'elles seront avantageuses pour le public.



*Sir Rowland Hill
en 1840.*

Cette lettre a été appelée la « renonciation » de Chalmers. Loin de renoncer à sa revendication, il l'affirme, au contraire, donnant comme très valable source de confirmation les lettres de Wallace et de Hill lui-même. Mais, reconnaissant l'inutilité de la lutte contre un homme maintenant en si haute position, il abandonna. Bien que méconnue, il avait pris sa part dans la réforme, sa seule satisfaction, comme il disait, étant que ses suggestions avaient été adoptées et qu'elles profiteraient au public.

Les citoyens de Dundee n'étaient cependant pas d'humeur à laisser les services rendus par Chalmers sombrer complètement dans l'oubli. Outre son œuvre postale, Chalmers avait pendant de nombreuses années prêté une valable assistance au conseil municipal de Dundee, d'abord comme syndic des « Neuf corporations », puis comme trésorier. Le 1^{er} janvier 1846, au cours d'une cérémonie publique, il reçut un chèque, un plateau d'argent et une cruche de vin de Bordeaux en reconnaissance de ses services postaux et civiques. Cette récompense bien méritée lui fit un grand plaisir.

Chalmers porta intérêt aux questions postales presque jusqu'à la fin de sa vie. En 1850, il écrivit au colonel Maberley, secrétaire au Post Office, le pressant de désapprouver un projet d'arrêt total du trafic postal le dimanche. Nous avons vu que, bien des années auparavant, il avait obtenu, après d'ardents efforts, l'accélération du trafic dans le Nord ; rien d'étonnant à ce qu'il ait protesté contre un projet qui fut définitivement abandonné.

Enfin, l'active vie de Chalmers arriva à son terme. Il mourut dans sa maison de Comely Bank le 26 août 1853, à soixante et onze ans. Si l'on en juge par les témoignages publics de regret rapportés par la presse locale de l'époque, Dundee s'estima appauvrie par la perte d'un citoyen qui avait consacré sa vie à la cause du bien public.

Sir Rowland Hill demeura presque sans interruption au Post Office jusqu'à sa retraite en 1864. Il reçut alors de nombreuses distinctions, pleinement méritées, pour son œuvre d'organisation du nouveau système. Mais, pour si magnifique qu'ait été l'œuvre, elle doit beaucoup à d'autres.

Il ne peut être nié que plus de progrès dans l'invention ait été réalisé pendant le dix-neuvième siècle qu'à aucune époque antérieure. En particulier entre 1830 et 1840, de nouveaux systèmes se dégagèrent qui, après l'abolition des anciens, furent les bases d'un bien public plus élevé. Le chemin de fer et la poste se développèrent en même temps et il est évident que le premier donna à l'autre son extension. Cette vue fut celle du Trésor lorsque, par acte du 11 mars 1864, Leurs Seigneuries

accordèrent à Sir Rowland Hill une pension égale à son plein salaire de 2 000 livres par an.

Mes Lords n'oublient pas que c'est par la puissante intervention du chemin de fer que ces résultats ont été rendus possibles. Ils n'écartent pas cependant comme hors du sujet ce qui est dû à ceux qui poussèrent à l'adoption de la poste à 1 penny bien avant le développement des plans de Sir Rowland Hill.

A la fin de l'acte — qui heurta les sentiments de Sir Rowland Hill au point de provoquer de sa part une critique polie — un résumé sommaire de l'histoire des réformes justifie le tribut.

Pour ne citer que ceux qui furent très étroitement associés à la réforme, il faut retenir Charles

Whiting, qui avait suggéré les « go-frees » pour les journaux. A Charles Knight la paternité des enveloppes timbrées est accordée par Sir Rowland Hill lui-même. Nous avons écrit l'histoire du timbre gommé de James Chalmers de 1834, qui fut le moyen de mettre le plan en pratique. Enfin, Sir Rowland Hill a un ami fidèle et secourable en Wallace de Kelly, qui suggéra la taxation au poids. Il y en eut beaucoup d'autres aux noms moins connus qui aidèrent dans les commissions, au Parlement et ailleurs au développement de la poste de ce pays. Aux incertaines méthodes d'affranchissement, à la taxation à la distance, ils substituèrent un service organisé dont le développement suit le progrès du temps et qui a même été adopté par d'autres nations.

Deuxième partie

Aucune histoire du timbre-poste ou du Post Office ne serait complète si elle passait sous silence la controverse sur la paternité du timbre et beaucoup d'idées fausses subsistent à côté des faits réels.

La controverse dura douze ans, ce qui est déjà une preuve de la solidité du terrain sur lequel les tenants de Chalmers appuyaient leurs revendications. Une figure remarquable fut l'instrument révélateur des événements auxquels avait été associé James Chalmers et la mort du champion à la fin du combat met dans l'histoire une note de tragédie.

A la mort de Sir Rowland Hill, la presse anglaise tout entière, y compris celle de Dundee, multiplia les articles élogieux. Cependant, des amis de James Chalmers étaient encore vivants à Dundee et ils écrivirent au **Dundee Advertiser** pour rappeler son œuvre. Les numéros dans lesquels furent publiées ces lettres, ainsi qu'un grand article exaltant les services de Chalmers, furent envoyés à son plus jeune fils, seul survivant, Patrick Chalmers, qui vivait alors près de Londres.

A la lecture de ces lettres publiées dans la presse de Dundee, Patrick Chalmers décida de faire une enquête. Il n'avait vécu à la maison paternelle qu'une petite partie de sa jeunesse et savait fort peu de chose de l'œuvre postale

de son père ; il ignorait tout des plans et des lettres de renonciation.

Il se rendit à Dundee et put se convaincre de la fermeté du terrain sur lequel s'appuyait la revendication paternelle. Il se mit à la recherche d'un membre de la famille de Sir Rowland Hill et s'adressa à Pearson Hill, son fils.

Au début, le ton des entretiens fut courtois, mais les manières de Pearson Hill changèrent lorsque Patrick Chalmers releva des contradictions dans ses déclarations. Bientôt il refusa même de répondre aux lettres de Chalmers et il conserva cette attitude jusqu'à la fin.

Chalmers commença alors des recherches à la bibliothèque du British Museum et il rédigea un pamphlet, premier d'une longue série. Il avait trouvé une source d'information digne de foi sur les événements d'avant 1840 dans Hansard et dans les cinquième et neuvième rapports de la commission postale d'enquête.

Le pamphlet était intitulé : « le Timbre gommé : un chapitre inédit de l'histoire de la réforme postale ». Il éveilla un vif intérêt et fut favorablement accueilli par les revues. Mais de sinistres influences s'étaient mises à l'œuvre. La presse lui fut bientôt fermée et ce n'est qu'avec les plus grandes difficultés qu'il parvenait à pousser son affaire. En fait, il abandon-

nait, lorsqu'une violente attaque contre lui de Pearson Hill à une réunion de la « London Philatelic Society » l'obligea à renouveler ses efforts.

La "London Philatelic Society"

En novembre 1881, Pearson Hill lut un mémoire devant la « London (aujourd'hui Royal) Philatelic Society ». Il produisit non seulement le projet Chalmers de 1839 et la lettre du 18 mai 1840, mais aussi plusieurs des projets qui avaient été envoyés par le public à la suite de la circulaire du Trésor.

La divulgation du document Chalmers était un pas en avant pour son fils puisqu'elle apprenait à celui-ci qu'une correspondance avait été échangée entre son père et Sir Rowland Hill ; elle lui apprenait aussi qu'un plan Chalmers existait toujours.

Patrick Chalmers fit une requête auprès de Pearson Hill pour que celui-ci lui permit de voir le plan ou une copie ; elle resta ignorée, comme le restèrent toutes celles faites ensuite lorsque d'autres documents furent produits. Plus tard, lorsque fut découvert le plan numéro 1 de Chalmers, celui de 1837, Patrick Chalmers ne fut pas plus heureux et il s'adressa au président de la London Philatelic Society, M. Philbrick, grand ami de la famille Hill, pour lui demander d'intervenir.

Il ne reçut en réponse qu'un blâme sévère pour son obstination. Peut-être n'en fut-il pas surpris, mais ce qui lui coupa certainement le souffle fut de lire dans cette même lettre que ce gentleman dépossédait Sir Rowland Hill de la paternité du timbre-poste. « Ni Sir Rowland ni votre père n'ont inventé le timbre », écrivait M. Philbrick. Il voyait le père du timbre dans Whiting, dont les « go-frees » ont été évoqués au début de ce récit.

« Cette fois encore, je respire librement », écrivit Patrick Chalmers, en citant le témoignage de Whiting devant la commission d'enquête des Communes.

A partir de ce moment, l'adversaire cessa de revendiquer pour Sir Rowland Hill la paternité du timbre et ne recommença à la pro-

clamer qu'après la mort de Patrick Chalmers.

Quelques années après ces événements, alors que les deux plans étaient sortis des oubliettes, Patrick Chalmers avait fait le point de la situation dans une note d'une grande clarté :

Rien d'antérieur au plan et à la correspondance de 1839-40 n'a été produit, ni aucune application donnée du plan de 1837-38. Devant les membres de la London Philatelic Society a simplement été présenté un exemplaire imprimé de la communication de James Chalmers au Trésor datée 30 septembre 1839... Celle-ci, ainsi que je l'ai déjà dit, propose un slip de papier long de deux pouces et timbré sur une moitié, la marge non timbrée étant à insérer dans le pli de la lettre et à fixer avec de la cire, de la gomme, de la colle ou avec un pain à cacheter. Ce plan que la Société a vu n'est pas celui qui a été adopté et qui est en usage. Son opinion a naturellement été que James Chalmers ne pouvait être reconnu comme le père du timbre-poste.

M. Pearson Hill, cependant, ne dit pas que le plan de 1839 était une « modification » pour raisons particulières et valables du plan initial de 1837. Il ne donnait aucune explication dans sa communication. Il n'a pas dit qu'il y avait le choix entre deux plans ni que James Chalmers avait écrit — c'est un fait — qu'il préférerait le premier, celui de 1837, qui fut finalement adopté et est maintenant appliqué... M. Pearson Hill a en sa possession la lettre du 1^{er} octobre de James Chalmers à M. Rowland Hill ; cette lettre explique que le plan de 1839 apporte une modification au gommage des feuilles et l'auteur dit ne pas douter que ce gommage sera bien accueilli par ceux qui utilisent des enveloppes. En d'autres termes, c'est son plan de 1837.

Tout cela, Pearson Hill pouvait le dire et aurait dû le dire pour expliquer les plans Chalmers, mais il ne savait rien des lettres de celui-ci aux Lords du Trésor. Ces lettres, essentielles pour la compréhension exacte des plans Chalmers, et qui établissent nettement la préférence pour le premier, celui adopté, ces lettres ont disparu. Des lettres officielles l'assurent.

(Patrick Chalmers avait demandé par lettre au secrétaire du Trésor et General Post Office si les lettres d'octobre 1839 étaient

en leur possession ; les deux réponses furent négatives.)

Une autre caractéristique des plans Chalmers était que les timbres devaient être émis en feuilles. Il avait porté une attention toute spéciale à cette particularité. Ses calculs étaient remarquablement exacts puisqu'il avait estimé le prix de revient à 6 1/2 pence le mille, presque d'accord avec Bacon et Petch qui signèrent leur contrat au tarif de 6 pence.

On pouvait s'attendre que Sir Rowland Hill eût fait lui-même quelques calculs quant au coût du

timbre. Dans son mémoire de 1837, il n'en souffle mot, alors que dans son *Histoire de la poste à 1 penny*, il revendique pour lui-même l'idée d'imprimer les timbres en feuilles, cette idée qui est une particularité du deuxième plan Chalmers. Quant au timbre, il le décrit simplement comme « un bout de papier enduit au verso de colle glutineuse », à l'usage des gens incapables d'écrire. En revanche, le mémoire est riche de commentaires et de calculs en ce qui concerne les enveloppes timbrées.

Découverte du plan Chalmers de 1837

Sir Henry Cole mourut en 1882. Nous avons vu la part active qu'il avait prise pour promouvoir la réforme alors qu'il était secrétaire de la commission des marchands de 1838. Il légua au British Museum divers documents, dont une collection générale de papiers postaux concernant les travaux relatifs à la réforme accomplis par ce comité et par d'autres personnes. Parmi ces papiers figurait le plan Chalmers de 1837 que son auteur avait envoyé à Cole et qui avait été publié dans la *Post Circular* d'avril 1838.

Informé de la chose, Patrick Chalmers put examiner ce document paternel ignoré de lui jusqu'alors et avoir ainsi une claire conception des suggestions de James Chalmers. L'essentiel du système de 1840 est basé sur ce plan et les caractéristiques du timbre-poste sont clairement précisées. Des spécimens étaient joints et c'est ce plan, extrait de la *Post Circular* d'avril 1838, qui accompagnait le plan n° 2 envoyé deux ans plus tard en réponse à l'appel au public du Trésor.

De puissants efforts avaient été faits par les adversaires de Chal-

mers pour que soit ignoré ce plan de 1837, dont ils assuraient même qu'il n'existait pas. Le démenti était sous forme tangible dans la collection de papiers postaux de Sir Henry Cole, maintenant au



La médaille de Wyon qui servit de modèle pour le « Penny black ».

South Kensington Museum ; il existe également dans l'exemplaire imprimé original en possession de la petite-fille de James Chalmers.

La date du premier timbre de Chalmers

En 1882, un article publié par *The People Journal*, supplément hebdomadaire du *Dundee Advertiser*, permit de fixer la date du premier timbre de James Chalmers.

Ayant lu cet article qui traitait du timbre-poste, un ancien employé de Chalmers du nom de William Whitelaw écrivit à l'éditeur pour lui décrire toute la fabrication Chalmers. Il donnait les noms des ouvriers qui y avaient participé et ceux des personnes à

qui Chalmers avait montré le timbre.

D'autres lettres suivirent, toutes concordantes, dont une d'un vieil ami de James Chalmers qui avait été le premier, en 1879, à attirer l'attention dans le *Dundee Advertiser* sur l'œuvre postale de Chalmers.

Tous s'accordèrent sur la date d'août 1834, alors qu'ils ne se connaissaient pas entre eux.

Le clan adverse objecta que tous ces correspondants étaient de vieil-

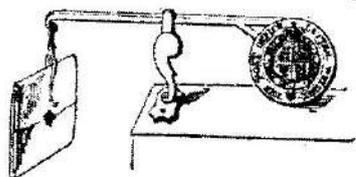
les gens retombés en enfance et que l'on ne pouvait donner crédit à leurs dires. Vieilles gens sans doute, mais leurs lettres montrent qu'ils avaient toute leur tête. D'ailleurs la découverte, quelques années plus tard, de deux spécimens acheva de lever tous les doutes.

Cette découverte fut faite par un marchand de timbres de Cardiff, du nom de Hanson, qui eut la chance de trouver les spécimens dans un livre acheté à Londres avec tout un lot. Le marchand garantissait l'authenticité, et sa conviction fut confirmée lorsque l'un des deux spécimens trouva preneur à 500 livres sterling. L'acheteur était un grand philatéliste viennois, Franz Himmelbauer, et le timbre fut le joyau de l'exposition philatélique jubilaire de Vienne de 1890.

La vérité en marche

Les preuves devenant incontestables, la presse rouvrit ses colonnes à la revendication Chalmers. Malgré de grands obstacles, la cause progressait. En 1883, Patrick Chalmers fut élu membre de la « Royal historical society », et la même année le conseil municipal de Dundee vota une résolution qui reconnaissait James Chalmers comme l'inventeur du timbre-poste ; cette résolution est conservée aux archives de la ville.

Une revue postale de Glasgow, *Queen's Head*, publia un article sur James Chalmers, saluant en



Le premier pèse-lettres (1839).

lui l'inventeur du timbre. La revue étant semi-officielle, le fait était d'importance.

A l'étranger, les brochures de Patrick Chalmers circulaient largement et lui-même fut élu membre d'honneur de plusieurs sociétés philatéliques importantes. En Amérique, James Chalmers devint presque le saint patron de la philatélie.

Mais en Angleterre la cause eut beaucoup à souffrir des habituelles méthodes de tromperie. Pearson Hill diffusa un pamphlet intitulé *Enquête sur la folie de Chalmers* qui insultait et ridiculisait Patrick

Chalmers ; sa cause en souffrit considérablement. La riposte fut un pamphlet de Chalmers intitulé *Lettre au Dundee Burns Club* et qui soulignait l'omission par Hill des faits positifs à la revendication Chalmers.

Sur le continent, Chalmers fut officiellement reconnu par les administrations postales de Paris et de Rome. Cependant, les plus chauds partisans de sa cause étaient les philatélistes germaniques. James Chalmers fut reconnu par la revue de la poste allemande, à Berlin, et par les philatélistes les plus notoires de Leipzig, de Francfort, de Dresde, de Munich, de Vienne et de plusieurs autres grands centres philatéliques. La grande presse et les journaux philatéliques publièrent aussi des articles sur le sujet.

Avec le temps, la revendication Chalmers gagna en Angleterre, non seulement dans la presse provinciale mais aussi auprès des quotidiens londoniens, dont le *Daily Telegraph* et le *Morning Post*.

Peu avant la découverte du premier plan Chalmers, une nouvelle édition de l'*Encyclopaedia Britannica* présenta la revendication Chalmers dans un article sur les timbres-poste. Pearson Hill ayant lui-même fourni les renseignements (le fait fut révélé à Patrick Chalmers par les éditeurs, MM. Black), ceux-ci, comme on pouvait s'y attendre, furent peu aimables. Ce fut là un exemple parmi quantité d'autres des tromperies que souffrit Chalmers. Beaucoup de mal fut fait par de faux exposés.

Le *Dictionary of national biography* publia également une notice sur James Chalmers. Les deux publications maintinrent le nom de Chalmers dans plusieurs des éditions qui suivirent. Puis il disparut de l'*Encyclopaedia*.

La lettre de 1839 des banquiers et marchands de Dundee et la pétition au Trésor

Quelque chose doit être brièvement ajouté à la découverte du premier plan Chalmers et du premier timbre-poste.

Nous avons vu que l'envoi du second plan était accompagné par une lettre des banquiers et marchands de Dundee qui recomman-

daient son adoption. Au printemps de 1889, on découvrit un vieux numéro du *Arbroath Herald*, daté 11 octobre 1839, dans lequel un article sur l'amélioration de la poste rappelait les services rendus par James Chalmers. Etaient en outre publiés la lettre des notables de Dundee avec les noms des signataires et aussi le second plan.

Le journal fut communiqué à Patrick Chalmers, et un nouvel épisode de l'aventure paternelle, jusqu'alors ignoré de lui, vint ainsi à sa connaissance.

Ayant écrit au Trésor pour demander la permission d'examiner l'original, il lui fut répondu que des recherches avaient été faites mais que le document n'était ni en leur possession ni en celle du Record Office. Pareillement sollicité, le secrétaire du General Post Office fit la même réponse. Il



*Sir Henry Cole,
l'inventeur du pèse-lettres.*

s'adressa à Pearson Hill, mais celui-ci ne répondit pas.

Le dernier acte de Chalmers fut alors une pétition au Trésor pour que celui-ci réclame à Pearson Hill le renvoi de l'introuvable correspondance, « afin qu'il soit possible de connaître les arguments par lesquels Sir Rowland Hill s'octroyait le mérite de l'idée ». En même temps, il écrivit à Pearson Hill pour lui demander s'il était dans ses intentions de restituer au Trésor les documents officiels. La lettre lui fut renvoyée par le canal du Post Office avec la mention « refusé ».

Patrick Chalmers rédigea un

nouveau pamphlet contenant le texte de sa pétition. Il ajoutait :

Un refus aussi net de restituer la correspondance ou de permettre à Sir Rowland Hill de plaider sa propre cause ne saurait être considéré comme une conclusion digne à des façons d'agir qui ont pratiquement conduit M^r Pearson Hill à la capitulation dans la question en litige. Dans ses propres écrits, cette correspondance a brillé par son absence alors que, reproduite dans son intégralité, elle aurait été la seule chose permettant de juger correctement... Quelle preuve plus valable pourrait être donnée que cette correspondance que l'on ne peut consulter ?

Patrick Chalmers ne fut cependant pas seul à essayer une rebuffade. A la suite de sa requête, le Trésor invita Pearson Hill à restituer la correspondance perdue. En vain. Pearson Hill refusa cet auguste tribunal, arguant que cette correspondance était privée.

Découverte de tous les documents Chalmers

« Un pouvoir plus grand que les Lords du Trésor de Sa Majesté et que M. Pearson Hill lui-même vint plus tard à mon aide. »

Ainsi s'exprime Patrick Chalmers dans l'un de ses derniers pamphlets. A la mort de sa sœur aînée, aveugle et depuis longtemps paralysée, en janvier 1891, les exécuteurs testamentaires découvrirent parmi les papiers une liasse étiquetée de la main même de James Chalmers : « Lettres et copies de lettres de la correspondance avec les Lords du Trésor, les membres du Parlement et d'autres personnes concernant les timbres-poste. »

Ce paquet fut envoyé à Patrick Chalmers. Il contenait la totalité des documents si longtemps et si ardemment cherchés : les deux plans sortis des presses de l'imprimerie paternelle ; une copie imprimée de la lettre des marchands qui accompagnait le second plan ; deux lettres de Wallace de décembre 1837 et d'octobre 1839 ; une lettre de Rowland Hill lui-même datée du 3 mars 1838 ; une du député Joseph Hume et une du député Chalmers de Auldbar, tous deux membres de la commission. Il y avait également des documents mineurs mais néanmoins

intéressants se rapportant à l'hommage rendu par la ville de Dundee à Chalmers le 1^{er} janvier 1846.

Les événements se précipitèrent. Patrick Chalmers publia deux courts pamphlets pour conter ces découvertes; ils contenaient les fac-similés des lettres de Wallace, de Chalmers de Auldbar et de Hume. Présument que d'autres documents pouvaient encore exister et sachant que toute demande à Pearson Hill serait vouée à l'échec, Patrick Chalmers ne savait trop que faire. Dans cette conjoncture, le député de Dundee, John Leng, vint à son aide en posant une question au Parlement, le 28 mai 1891.

« (Demande) au secrétaire au Trésor si le Trésor a en sa possession ou si le Trésor a remis pour conservation au Record Office les lettres originales de James Chalmers, imprimeur à Dundee, datées 1^{er} ou 7 octobre 1839 ou de tout autre jour de ce mois, adressées aux Lords du Trésor de Sa Majesté et explicatives de son plan d'emploi des timbres-poste gommés. Et, dans l'affirmative, demande s'il y a une objection à

ce que des copies de ces lettres originales soient fournies à M. Patrick Chalmers, seul fils survivant de l'auteur. »

« (Demande au secrétaire du Trésor s'il peut fournir copie de la correspondance relative au timbre-poste gommé échangée au début de 1840 entre M. Rowland Hill, alors fonctionnaire du Trésor, et M. James Chalmers, de Dundee. »

L'intervention d'un arbitre fut même envisagée, comme le montre la lettre d'un certain Henniker Heaton, envoyée des Communes et griffée « privé ».

11 juin 1891.

Cher Monsieur,

Les documents que vous diffusez font avancer considérablement votre thèse et M. Pearson Hill peut très bien permettre qu'une tierce personne, éminente et impartiale, examine les papiers privés et juge s'ils affectent ou non le différend. Comme tout le public, je désire simplement que la vérité soit connue.

Sincèrement votre :

J. Henniker Heaton.

Patrick Chalmers, esq.

EPILOGUE

Tous les éléments établissant la légitimité de la revendication de Patrick Chalmers étaient maintenant réunis et la reconnaissance officielle était en vue. La « London Forfarshire Association » (aujourd'hui « London Angus Society ») alla de l'avant, comme les gens de Dundee un demi-siècle auparavant, et prépara pour le Parlement une pétition demandant que Pearson Hill soit invité à restituer la correspondance manquante. Son secrétaire, Watson Will, déploya une grande activité en l'occurrence et tout était prêt pour l'envoi au Parlement lorsque la mort saisit l'homme si courageux qui pendant douze ans avait livré tant de batailles contre tant d'obstacles insurmontables pour la cause paternelle.

Le 3 octobre 1891, Patrick Chalmers mourait subitement, emporté en vingt minutes par une attaque d'apoplexie.

Ces pages sont un bref récit des circonstances les plus importantes ayant entouré l'origine et le développement du timbre-poste de 1840. Bien des aspects historiques ont né-

cessairement été négligés. Un puissant facteur d'agitation pour la réforme postale avait été l'une des « taxe sur le savoir », le timbrage fiscal à quatre pence des journaux. Aucune allusion n'a été faite à la méthode adoptée pour l'affranchissement des lettres au départ ni aux questions annexes, sauf une brève mention du droit fiscal de quatre pence. Ces omissions se passent d'excuse car les sujets sont familiers à tous ceux qui ont étudié la philatélie. Le nécessaire a été dit pour prouver que James Chalmers a bien inventé le timbre-poste, à un penny. Les faits rapportés dans cette brochure sont incontestables puisque établis sur des rapports parlementaires et officiels de l'époque. Dans la seconde partie de cette histoire, l'œuvre de James Chalmers est révélée et confirmée par les développements de l'enquête de Patrick Chalmers.

Un demi siècle s'est écoulé depuis que celui-ci est mort, alors que sa tâche allait être terminée. Depuis ce jour, plus un mot n'a été écrit sur lui dans ce pays et pourtant le nom de James Chalmers vit toujours. *Vincit veritas*

TABLE DES MATIÈRES

Portrait de James CHALMERS	2
INTRODUCTION, par Arthur LAFON	3
AVANT-PROPOS	4

PREMIERE PARTIE

Le port payé au départ	4
Le mémoire de Sir Rowland Hill	5
La commission d'enquête de 1837	6
Le premier mémoire de Chalmers	6
La commission des marchands	7
Au Parlement	7
L'appel au public pour des suggestions	9
Le second projet de James Chalmers	9
La minute du Trésor	11
1840	12

DEUXIEME PARTIE

La « London Philatelic Society »	15
Découverte du plan Chalmers de 1837	16
La date du premier timbre de Chalmers	16
La vérité en marche	17
La lettre de 1839 des banquiers et marchands de Dundee et la pétition au Trésor	17
Découverte de tous les documents Chalmers	18
EPILOGUE	19

Il a été tiré de cet ouvrage

*cent exemplaires de luxe sur papier surglacé
numérotés de 1 à 100*

*six cent cinquante exemplaires ordinaires sur papier satiné
numérotés de 101 à 750*

*et vingt-cinq exemplaires hors commerce
numérotés de I à XXV*

Exemplaire n°

TOUS LES COLLECTIONNEURS

lisent

Le Monde des Philatélistes

N° 151 — MAI 1964
(QUATORZIÈME ANNÉE)

ADMINISTRATION
5, rue des Italiens — Paris (IX^e)

RÉDACTION
A. VITALYOS

14, rue du Helder — Paris (IX^e)
770 - 91 - 29 et 824 - 76 - 60

Prix: **F 1,20**

MENSUEL

Belgique, Luxembourg... F.B. 17,-
Suisse, Liechtenstein... F.S. 1,20

Italie lire 120,-
Tarif des abonnements en page 92.

L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE



Journal mensuel rédigé par eux et pour eux

Ses nombreuses illustrations...

Ses études documentées...

Ses articles d'actualité...

Ses informations sûres...

Sa publicité sélectionnée...

Le premier journal de la presse philatélique
à avoir demandé le contrôle de l'O.J.D.

Tirage mensuel : 40.000 exemplaires.

LE PLUS FORT TIRAGE ET DE DIFFUSION

RÉDACTION

A. VITALYOS
14, r. du Helder, PARIS IX^e
TAL. 76-60 et PRO 91-29

ADMINISTRATION
5, r. des Italiens, Paris IX^e

Le N° : 1 F 20

Belgique/Lux. ... F. B. 17

Suisse / Liechten-
stein F. S. 1,20

Italie lire 120

Etats-Unis cents 50

ABONNEMENTS

FRANCE : 1 an ... F 12,00

ETRANGER : 1 an. F 15,00

Belgique/Lux. ... Fr. 155,00

Italie lire 1.900,00

Suisse/Liechtenst. Fr. 13,50

Amérique dollars 3,20

— TARIF PAR AVION —

Afrique du Nord .. F 18,00

Europe F 21,00

Etats-Unis F 36,00

Amérique du Sud. F 48,00

Australie F 69,00

C.C.P. 18 382-12 Paris

Le patronage d'un grand journal comme

Le Monde

est un sûr garant de son indépendance et de son sérieux.

NOS BROCHURES

12. —	Ceux qui créent nos timbres, Tome II	4,50
13. —	Les Emissions Postales de la Principauté d'Andorre	1,50
14. —	Ceux qui créent nos timbres, Tome III	3,50
15. —	Les emplois non postaux des t.-p. des territoires français	1,20
16. —	Les Timbres des Cours d'Instruction des P.T.T.	1,50
17. —	Ceux qui créent nos timbres, Tome IV	4,00
18. —	La Poste pendant le Siège : 18/9/70-28/1/71, Tome II	2,50
19. —	Oblitérations temporaires 1938-1957	5,50
20. —	Les Agences Postales Navales - La Poste Navale de la Guerre 1939-40 et Pacheminement du courrier de la Marine de 39 à 44	3,00
21. —	Nomenclature des estampilles à main avec flamme type Daguin	5,00
22. —	Les Convoyeurs et Les Oblitérations de la Réunion	2,00
23. —	Les Constances du 20 c. Empire lauré, type II (pan. B 3) et Le Répertoire récapitulatif des panneaux A 2, B 2, A 3 et B 3..	6,00
24. —	La Poste pendant le Siège, Tome III	3,50
25. —	Les mandats et Bons de poste depuis leur création à nos jours.	3,00
26. —	Les Postes militaires belges de la campagne 1888-1946	5,00
27. —	Oblitérations temporaires 1958	1,50
28. —	Les Semeuses de 1907	2,00
29. —	Encyclopédie philatélique illustrée, Tome 9	6,00
30. —	Oblitérations temporaires 1959	1,50
31. —	Timbres et cachets du Hanovre	3,00
32. —	Timbres et Types, Tome I	6,00
33. —	Les Oblitérations sur type Sage	4,00
34. —	Timbres et Types, Tome II	5,00
35. —	Oblitérations temporaires 1960	2,00
36. —	La Poche de Saint-Nazaire : son histoire ; oblitérations et vignettes postales	2,00
37. —	Coup d'œil sur la collection d'entiers postaux	3,50
38. —	Timbres et Types, Tome III (Carnets de France)	5,00
39. —	Musique et Philatélie	6,00
40. —	Emissions de France, Tome I (Entiers, galvanos, roulettes)..	4,00
41. —	La Poste pendant le Siège, Tome IV	5,00
42. —	Contribution à l'Etude des marques postales de la Corse - Mar- ques postales et marques administratives des prisons révolu- tionnaires	2,00
43. —	Les Constances du 80 c. Napoléon lauré	3,00
44. —	Oblitérations temporaires 1961 et Cotation 1941-61	3,00
45. —	Ceux qui créent nos timbres, Tome V	7,00
46. —	Encyclopédie philatélique illustrée, Tome 10	6,00
47. —	Les Timbres-poste au Type Sage, Tome I	6,00
48. —	Les Constances du 20 c. Napoléon non lauré non dentelé type I, Tome I	5,00
49. —	Les oblitérations mécaniques françaises, Tome I	6,00
50. —	Oblitérations temporaires 1962 et Cotation 1941-62	4,00
51. —	Les cartes officielles de franchise militaire émises en France au cours de la guerre 1914-1918	2,00
52. —	Les timbres de colis postaux de France	3,50
53. —	Encyclopédie philatélique illustrée, Tome II	6,00
54. —	Les Timbres-poste au Type Sage, Tome II	6,00
55. —	Musique et Erinnophilie et diverses études érinophilés	3,50
56. —	Promenade à travers la France illustrée par les timbres, Tome I	6,00
57. —	Timbres et Types, Tome IV (Coins datés curieux)	6,00
58. —	Les Timbres français de 1962	4,00
59. —	Les Constances du 20 c. Napoléon non lauré non dentelé type I, Tome II	6,00
60. —	Les timbres français de 1963	4,00
61. —	Les oblitérations mécaniques françaises, Tome II	6,00
62. —	Oblitérations temporaires 1963 et Cotation 1941-63	4,00
63. —	Les Premiers timbres français gravés en taille-douce	6,00
64. —	Les Timbres pour colis-postaux de la Côte-d'Ivoire	3,00
65. —	Les Vignettes de colis-postaux de Paris pour Paris	3,50
66. —	Les Timbres de guerre Dunkerque-Coudekerque	4,00
67. —	Emissions de France, Tome II (Timbres franç. perforés) ..	6,00
68. —	Promenade à travers la France illustr. par les timbres, Tome II	6,00
69. —	Timbres et Types, Tome V (Le type Blanc)	6,00
70. —	La Croix-Rouge et la poste 1864-1871	6,00
71. —	Les Timbres français de 1964	5,00
72. —	Oblitérations temporaires 1964 et Cotation 1941-64	5,00
73. —	Les Cachets dateurs oblitérants de la Martinique	2,00
74. —	Les Pays-Bas par leurs timbres	4,00
75. —	Comment naquit le timbre-poste	4,00

Envoi franco recommandé + F 1,70 ou F 0,70 envoi ordin. (affr. philat.)
Les brochures n^{os} 1 à 11 sont épuisées.